

## Formation des formateurs

# Informations et directives du secrétariat FFA

2024 | 02

1. Processus d'approbation	2
2. Nouvel examen professionnel : les documents révisés sont disponibles	2
2.1 Description de l'examen	2
2.2 Série 0	2
2.3 Autres développements	3
3. Plateforme d'examen	3
3.1 Lien pour l'inscription à l'examen	3
3.2 Informations et documents nécessaires à l'inscription	3
3.3 Cycles d'examen	3
4. Informations générales sur le nouvel examen professionnel	4
4.1 Séance d'information sur le nouvel examen	4
4.2 Examens oraux : physiques ou en ligne ?	4
5. Ancien et nouveau système en parallèle	4
5.1 Dispositions transitoires	4
5.2 Ancienne et nouvelle reconnaissance et validation des acquis	5
5.3 Site web FFA : votre avis nous intéresse	5
6. Journée d'échanges : Save the Date	5

---

## 1. Processus d'approbation

Le règlement d'examen et les directives relatives au règlement d'examen ont été publiés le 20.3.2024 dans la [Feuille fédérale](#). Nous sommes heureux d'avoir franchi cette étape.

## 2. Nouvel examen professionnel : les documents révisés sont disponibles

### 2.1 Description de l'examen

En janvier et février de cette année, nous avons révisé en profondeur la description de l'examen final, en impliquant diverses parties prenantes et en tenant compte de leurs points de vue et de leurs réactions.

Le document original a été scindé et allégé.

Le document général issu de cette révision est valable pour tous les examens à venir.

Les adaptations sont les suivantes :

- Au départ, nous avons annoncé un ensemble de cinq compétences opérationnelles, parmi lesquelles quatre devaient être choisies. Il n'y a désormais plus que **quatre compétences opérationnelles** et les candidats et les candidates en choisissent trois.
- Le nombre de caractères pour le traitement des tâches est défini pour l'ensemble du dossier de développement des compétences soumis. Les justificatifs et les attestations ne sont pas comptés pour le nombre de caractères. La longueur maximale de l'annexe est aussi prescrite.

La CAQ a approuvé la description de l'examen final le 6 mars 2024.

[Lien vers le document « Description de l'examen final »](#)

### 2.2 Série 0

Nous avons déjà mis à disposition la série 0 lors de la journée d'échanges 2022 et une version révisée en 2023. La version actuelle de la série 0 a été précisée une nouvelle fois et affinée sur la base des réactions des participants et des participantes à la journée d'échanges 2023 et d'un groupe de développement formé spécialement à cet effet. Le document qui est maintenant présenté contient des tâches qui sont proches de la pratique des candidats et des candidates et qui leur sont accessibles.

Lors de chaque session d'examen, la combinaison des quatre compétences opérationnelles change. Les tâches à traiter restent en revanche les mêmes.

[Lien vers le document « Série-0 Énoncé »](#)

Il est prévu de préparer des fiches d'information supplémentaires concernant les tâches. Elles seront testées avec des candidats et des candidates pilotes et publiées après d'éventuelles modifications. Les critères d'évaluation des exigences de forme et de contenu seront complétés par de possibles indicateurs dans les fiches d'information afin de garantir la transparence pour tous les participants.

## 2.3 Autres développements

Les travaux concernant le nouvel examen ainsi que le cadre de l'examen sont engagés et déjà bien avancés. Plusieurs personnes sont impliquées dans ce processus et échangent régulièrement dans un esprit d'ajustement mutuel et de résonance. Il en a été de même en mars 2024 dans le cadre d'un échange trinational avec le DIE (Deutsches Institut der Erwachsenenbildung) et la WBA (Weiterbildungsakademie Österreich). Vous trouverez davantage à ce sujet sur [www.alice.ch](http://www.alice.ch) (uniquement disponible en allemand)

## 3. Plateforme d'examen

### 3.1 Lien pour l'inscription à l'examen

La plateforme d'examen est prête. Les personnes souhaitant s'inscrire au nouvel examen pourront le faire désormais avec ce lien

<https://sveb-fsea.alice.ch/fmi/webd/AdA2024?homeurl=https://alice.ch/>

La langue souhaitée peut être sélectionnée dans le menu de langue.

Sur la plateforme d'examen, les candidats et les candidates doivent, en premier lieu, créer un profil.

### 3.2 Informations et documents nécessaires à l'inscription

Les documents et les indications à fournir pour l'inscription sont les suivants ; ils forment le dossier d'admission :

- a) le choix de la langue d'examen ;
- b) la copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo ;
- c) le numéro d'assurance sociale (n° AVS) ;
- d) un justificatif d'un diplôme de fin d'études secondaires ou équivalent (CFC, maturité, BAC...) ;
- e) l'attestation d'expérience pratique d'au moins 4 ans et au minimum 300 heures, en tant que formatrice/formateur ;
- f) les certificats de modules : 6 certificats de module doivent être téléchargés (5 auparavant)
  - CF-AF ou CF-AI,
  - BF-MDA,
  - BF-MDD,
  - MA-GR ou MA-EL ou MA QL,
  - BF-MTV,
  - BF-MDI,
  - evtl. certificats selon BF 2015 (règlement d'examen 2013) si d'anciens modules ont encore été suivis selon [les règles transitoires](#).

### 3.3 Cycles d'examen

En s'inscrivant, les candidats et les candidates choisissent le cycle d'examen auquel ils veulent prendre part. Les dates d'examen sont publiées sous :

<https://alice.ch/fr/professionnalisation/brevet-federal-formatrice-formateur-dadultes-ffa/examen-final-du-brevet-federal-de-formatrice-formateur/>

Comme nous l'avons déjà communiqué dans l'Infomail de février, le premier examen oral aura lieu physiquement en octobre 2024. L'examen d'octobre 2024 sera organisé de manière centralisée à Zurich. Il est très probable que le deuxième cycle en janvier/février 2025 soit également organisé physiquement. Nous informerons avant la pause estivale sur l'état d'avancement des travaux concernant une éventuelle mise en œuvre en ligne.

## 4. Informations générales sur le nouvel examen professionnel

### 4.1 Séance d'information sur le nouvel examen

Nous vous informerons sur le nouvel examen professionnel lors d'une séance organisée dans les différentes régions linguistiques : procédure d'inscription, déroulement, contenu, etc., et répondons à vos questions.

- En allemand : lundi 27 mai 2024, de 16 h 30 à 18 h 30, en ligne ; [inscription](#)
- En français : mardi 28 mai 2024, de 17 h à 19 h co-modale à Renens.  
L'invitation sera envoyée par la FRAFFA
- En italien : Prévu en automne, la date n'est pas encore fixée.

### 4.2 Examens oraux : physiques ou en ligne ?

La FSEA poursuit toujours l'objectif de pouvoir organiser les examens oraux en ligne. D'autres clarifications sont en cours et, comme nous l'avons déjà mentionné au chiffre 3.3, nous vous informerons sur l'état d'avancement et les cycles d'examen 2025 avant la pause estivale 2024.

## 5. Ancien et nouveau système en parallèle

### 5.1 Dispositions transitoires

Dans le règlement d'examen 2024, il est indiqué sous « Dispositions transitoires » :

« Les candidats dont tous les certificats de module ont été établis selon le règlement d'examen du 11 février 2013 et ne datent pas de plus de 5 ans peuvent, selon le règlement d'examen 2013, passer l'examen jusqu'à fin 2028.

Les candidats et les candidates qui ont échoué et en vertu du règlement du 11 février 2013 ont la possibilité de répéter l'examen une première fois et, le cas échéant, une deuxième fois. »

Ces prochaines années, les deux types d'examens seront donc organisés.

## 5.2 Ancienne et nouvelle reconnaissance et validation des acquis

La reconnaissance et la validation des acquis (VA) sera également proposée pour les années à venir, tant pour les anciens que pour les nouveaux modules. Le concept de VA des nouveaux modules est disponible. Les processus seront mis en œuvre ces prochains mois.

## 5.3 Site web FFA : votre avis nous intéresse

Il est important que la communication soit claire tant que les deux systèmes cohabitent. Il y a environ un an et demi, nous avons remanié l'ensemble du site web. Afin que nous puissions tenir compte des besoins de la clientèle en la matière, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires. Vous pouvez répondre en cliquant sur le lien suivant [Enquête sur le site web](#). Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse participation.

## 6. Journée d'échanges : Save the Date

La prochaine journée d'échanges 2024 aura lieu le mardi 17 septembre 2024 à la Welle 7 de Berne. Les questions relatives à l'intelligence artificielle seront au centre des débats.

[Inscription](#)

En cas de question, n'hésitez pas à vous adresser au [secrétariat FFA](#).

Meilleures salutations,

Christina Jacober  
Directrice Formation des formateurs (FFA)

Zurich, le 28 mars 2024

Toutes les lettres d'information du secrétariat FFA sont disponibles au format PDF sous <https://alice.ch/fr/professionnalisation/prestataires-ffa/information-pour-les-prestataires/>